

Soldat à quinze ans,
sergent décoré à seize,
adjudant à dix-sept,
tué à l'ennemi à dix-huit,
telle fut la vie de Jean Corentin CARRE.



Jean Corentin CARRE

De tous les morts inscrits sur le monument aux morts du Faouët (Morbihan), il en est un dont le nom vivra dans l'Histoire de France, c'est celui de Jean-Corentin Carré, dit « le Petit Poilu du Faouët », mort à l'ennemi dans son avion en flammes, à l'âge de dix-huit ans. Son exemple mérite d'être cité, en particulier aux enfants des écoles, c'est pourquoi un hommage lui sera rendu le 18 mars 2018, date du centenaire de sa mort glorieuse.

Né au Faouët le 9 janvier 1900 Jean Corentin Carré, bien que son père fût un pauvre journalier, fréquenta assidûment l'école jusqu'à douze ans, puis entra comme petit commis chez le percepteur qu'il suit lorsque ce dernier fait mouvement sur Mauléon (Pyrénées Atlantiques). Vint la guerre. Jean-Corentin Carré, dès les premiers jours, voudrait s'engager, mais il n'a que quatorze ans alors que l'âge légal est de dix-sept. Il essaye alors d'obtenir des papiers au nom de son frère plus âgé ; il n'y réussit pas. Mais le 27 avril 1915, à quinze ans et trois mois, il est plus heureux ; il tente en effet le tout pour le tout auprès du bureau de recrutement, en ayant recours à un subterfuge. Pour ne pas éveiller les soupçons, il déclare s'appeler Auguste DUTHOY, être né à Rumigny (Ardennes), département alors occupé par l'armée allemande. Aucune vérification n'étant possible, il est engagé au 410^{ème} d'infanterie.

Le 20 octobre 1915, il part pour le front à Sainte-Menehould. Portant allègrement son « barda » et ne le cédant en rien aux vieux brisquards. Le 29 octobre, Jean-Corentin Carré

reçoit le baptême du feu. « Je n'ai pas eu peur » note-t-il sur son « journal ». Le 15 novembre il monte en première ligne et tout aussitôt il est volontaire pour toutes les missions. Après avoir tenu les secteurs de Mesnil-les-Hurlus, de Somme-Tourbe, de Somme-Suippe jusqu'en mai 1916, le 410^{ème} prend position entre la ferme de Thiaumont et la côte du Poivre, en avant de la côte de Froideterre et du fameux ravin de la Mort. Le 19 juin 1916 ; il est sergent il a juste seize ans et demi, pas encore l'âge officiel d'être soldat.

Le 15 novembre, le Petit Poilu, qui a pour mission de couper les barbelés ennemis, fait un prisonnier allemand, ce qui lui vaut de chaudes félicitations et une citation à l'ordre du corps d'armée. Il a la croix de guerre et ses dix-sept ans tant attendus approchent. Auguste Duthoy voudrait reprendre son nom, aussi le 29 décembre 1916 il adresse la lettre suivante à son colonel :

« Mon identité est fausse. Je ne suis pas le sergent Auguste Duthoy. Je m'appelle Carré Jean-Corentin je suis né à Le Faouët (Morbihan), le 9 janvier 1900. J'aurai 17 ans le 9 janvier prochain. Je vous écris pour vous demander s'il ne me serait pas possible, ayant l'âge réglementaire, de reprendre mon véritable nom sans quitter le front. Je préférerais rester Ardennais jusqu'à la fin de la guerre et sans que mes chefs directs sachent la vérité. Je ne suis pas plus patriote qu'un autre, mais je considère qu'un Français, lorsqu'il est assez fort pour faire un soldat, est un lâche s'il reste à l'arrière.

Mon colonel, je suis, sous vos ordres, le serviteur de la France ».

Jean-Corentin CARRÉ.

Deux jours plus tard, en réponse, le colonel nommait le sergent Duthoy adjudant. Le changement de nom s'effectue, mais l'adjudant Duthoy devient le soldat Carré. Toutefois, en quelques jours, le colonel lui rend, l'un après l'autre, tous ses grades. Le 16 avril, le 410^{ème} attaque les Cavaliers de Courcy, et la compagnie de Carré est citée à l'ordre de l'armée, ayant fait cinquante prisonniers, enlevé un canon, deux « minenwerfer » et deux mitrailleuses. Le 16 juin, nouvelle attaque qui vaut au Poilu sa seconde citation à l'ordre de l'armée.

Le 20 juin, sur sa demande, il passe dans l'aviation. « *Je saurai montrer aux aviateurs, dit-il, ce que vaut un Breton du 410^{ème}* ».

Passionné pour sa nouvelle arme, il fait preuve des plus belles qualités militaires et conquiert rapidement son brevet de pilote. Au mois de février 1918 il revint en permission. Déjà il a le pressentiment de sa mort. Un soir, chez sa sœur, à la fin du repas, il grave ces mots sur la table « *Carré Jean, tué le 22 mars* ». Il ne se trompait guère. Le 18 mars, en effet, il tombait près de Souilly, accomplissant un dernier exploit près de ce Verdun qu'il avait défendu comme fantassin. Voici sa dernière citation posthume :

Adjudant Jean-Corentin Carré, du 410^{ème} régiment d'infanterie, pilote à l'escadre S.O. 229. Attaqué par trois avions ennemis, le 18 mars, s'est défendu énergiquement jusqu'à ce que son appareil soit abattu, l'entraînant dans une mort glorieuse.



Affiche



Stèle face à la mairie du Faouët

Telles furent la vie et la mort du petit Poilu Breton, soldat à quinze ans, sergent décoré à seize, adjudant à dix-sept, mort à dix-huit ans et deux mois. Une lettre adressée par lui à son ancien instituteur, M. Mahébèze, pour lui communiquer le texte de l'une de ses citations, le dépeint tout entier.

« J'ignore ce que vous en voulez faire. Peut-être est-ce pour la lire aux petits écoliers. Je serais alors trop heureux d'être cité en exemple sur les bancs de l'école publique où j'ai appris la chose principale à observer dans la vie : le Devoir. C'est là que j'ai appris que la Patrie représentait non seulement la terre où je suis né, mais encore les traditions et l'honneur d'une race à faire respecter. Je ne me suis pas engagé pour faire parler de moi ; pour qu'on dise : celui-là est un brave. Je préfère rester inconnu et je ne cherche que ma satisfaction personnelle du devoir accompli. Le sentiment de l'honneur, c'est à l'école que je l'ai appris et vous êtes, monsieur Mahébèze de ceux qui me l'ont enseigné. Je souhaite que tous les petits écoliers du Faouët comprennent les leçons que vous leur donnez comme je les ai comprises. La vie, en elle-même, n'est rien si elle n'est bien remplie ».

Ces lignes étaient écrites par, un petit Breton, de seize ans et demi.